



N° 13 614\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES  
PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de  
l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des  
dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Nom et Prénom : .PARC SOLAIRE DU SERANON.....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° .....84.. Rue .....Boulevard de Sébastopol .....

Commune .....PARIS.....

Code postal ....75003.....

Nature des activités : ...Energies renouvelables (photovoltaïque).....

.....

.....

.....

Qualification : .....Gérant.....

.....

.....

**B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS**

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
<i>Dryocopus martius</i> Pic noir	Destruction de 0,32 ha favorable. Dégradation de 0,91 ha d'habitat favorable.
<i>Caprimulgus europaeus</i> Engoulevent d'Europe	Destruction de 0,32 ha favorable. Dégradation de 0,91 ha d'habitat favorable.
<i>Pernis apivorus</i> Bondrée apivore	Destruction de 0,32 ha favorable. Dégradation de 0,91 ha d'habitat favorable.
<i>Jynx torquilla</i> Torcol fourmilier	Destruction de 0,32 ha favorable. Dégradation de 0,91 ha d'habitat favorable.
<i>Sylvia hortensis</i> Fauvette orphée	Destruction de 0,32 ha favorable. Dégradation de 0,91 ha d'habitat favorable.
<i>Nyctalus lasiopterus</i> Grande Noctule	Destruction de 0,91 ha de zone de chasse. Dégradation de 2,9ha d'habitats favorable. Destruction de 9,49ha de boisements peu favorables, mais intégrés au territoire de vie de l'espèce
<i>Barbastella barbastellus</i> Barbastelle d'Europe	Destruction de 0,91 ha de zone de chasse. Dégradation de 2,9ha d'habitats favorable. Destruction de 9,49ha de boisements peu favorables, mais intégrés au territoire de vie de l'espèce
<i>Myotis mystacinus</i> Murin à moustaches	Destruction de 1,23 ha de zones de chasse et de déplacement.
<i>Rhinolophus hipposideros</i> Petit Rhinolophe	Destruction de 1,23 ha de zones de chasse et de déplacement.
<i>Myotis myotis</i>	



**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

**\***

Destruction  Préciser : Cf. rapport de demande de dérogation espèces protégées.....  
.....  
.....

Altération  Préciser : . Cf. rapport de demande de dérogation espèces protégées.....  
.....  
.....

Dégradation  Préciser : Cf. rapport de demande de dérogation espèces protégées.....  
.....  
.....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Master en écologie.....  
.....

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....  
.....

Autre formation  Préciser : .....  
.....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : Entre les mois de septembre et février.....  
ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : PACA.....  
Départements : Alpes-Maritimes (06).....  
Cantons : .....  
Communes : Séranon.....

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos   
Mesures de protection réglementaires :   
Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
Renforcement des populations de l'espèce:   
Autres mesures  Préciser : Voir tableau ci-  
dessous.....  
.....

## SYNTHESE DES MESURES PROPOSEES POUR LE PROJET

Mesures		Période de réalisation		
Numéro	Libellé	Avant travaux	Pendant travaux	Après travaux
<b>Évitement</b>				
MEICP01	Préservation de la quasi-totalité des stations de présence d'espèces végétales à enjeux	•	•	•
MEICP02	Préservation de la majorité des stations de reproduction du Damier de la Succise	•	•	•
MEICP03	Préservation de la majorité des pelouses à forte patrimonialité	•	•	•
MEICP04	Préservation du ruisseau au sud, corridor de déplacement et zone de chasse pour la faune	•	•	•
<b>Réduction</b>				
MR01	Plan écologique de débroussaillage		•	•
MR02	Adaptation du calendrier des travaux à la phénologie des espèces	•	•	•
MR03	Localisation de l'aire de vie du chantier à l'intérieur de l'emprise de la centrale photovoltaïque		•	
MR04	Matérialisation en défens forte des zones écologiques préservées avant travaux	•	•	
MR05	Assurer la perméabilité des clôtures entourant les différents parcs		•	
MR06	Humidifier la couche superficielle du sol lors d'épisodes secs afin de limiter la dispersion de poussières pouvant provoquer une dégradation des habitats naturels environnants		•	
MR07	Appliquer une gestion raisonnée des végétations à l'intérieur des parcs propice à l'expression d'une diversité animale et végétale optimale et au retour de certaines espèces			•
MR08	Obstruer le sommet des poteaux entourant le parc		•	•
MR09	Prise en compte des milieux naturels lors des sondages archéologiques	•		
MR10	Conduite de chantier en milieu naturel		•	
MR11	Limiter le travail du sol et préserver au maximum de la végétation au niveau du parc		•	
MR12	Remise en état des zones impactées par le chantier		•	•
MR13	Gestion des eaux de ruissellements en phase chantier	•	•	
MR14	Abattage de moindre impact des arbres gîtes potentiels	•	•	
MR15	Préservation des boisements clairs et matures, principaux habitats de vie de nombreuses espèces forestières, en particulier la Barbastelle d'Europe	•	•	•
<b>Accompagnement</b>				
MA01	Suivi de chantier	•	•	•
MA02	Coordonner l'application des mesures d'ingénierie écologique	•	•	•
MA03	Déplacement de l'Epervière du Jura et de l'Orchis de Spitzel		•	
MA04	Installation de gîtes favorables aux reptiles et à la petite faune		•	
MA05	Suivis écologiques			•
MA06	Réalisation d'études scientifiques visant à améliorer les connaissances sur la Grande Noctule et à caractériser la population du secteur			•
<b>Compensation</b>				
MC01	Réouverture de milieux et mise en pâturage de certaines parcelles sur le territoire			•
MC02	Mise en place d'îlots de vieillissement au sein de boisements situés la commune de Séranon et suivi chiroptérologique du site			•
MC03	Amélioration des connaissances de l'Orchis de Spitzel à l'échelle de la commune et proposition de gestion pour préserver l'espèce			•

.....  
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

.....  
 Suite sur papier libre

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....  
 Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Les divers comptes-rendus de suivis de chantier et de suivis écologiques seront transmis à la DREAL.....  
 .....

.....

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à : Aix en Provence.....

Le : 28/04/2023.....

Votre signature

